

Entrepreneuriat agricole des jeunes en Afrique centrale La FAO octroie 44 millions à la CEEAC

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE coordonnateur du Bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Helder Muteia et le secrétaire général adjoint de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Tabu Addallah Manirakiza, ont signé, jeudi dernier, au siège de la FAO à Libreville, un accord de projet portant sur "l'Appui à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeurs agricoles en Afrique



Photo : DR

Le SGA de la CEEAC, Tabu Abdallah (g) et le Coordonnateur du Bureau régional de la FAO Helder Muteia échangeant les documents de la convention. Photo de droite : Photo de famille à l'issue de la cérémonie.

centrale". Montant: 78 000 US dollars (environ 44 millions de francs). Ce financement permettra au secrétariat général de la

CEEAC de réaliser des études portant sur la typologie des exploitants et des exploitations, selon les chaînes de valeurs agricoles



Photo : DR

prioritaires des Etats, en plus de la mise en place d'un incubateur sous-régional pour les jeunes entrepreneurs agricoles, selon les modèles appropriés.

Dans son propos circonstanciel, le secrétaire général adjoint de la CEEAC s'est félicité des engagements pris par la FAO pour concrétiser la mise en œuvre du Projet régional intégré de promotion de l'entrepreneuriat agricole jeune en Afrique centrale (PREJAC), tout en rappelant l'importance de la question de l'employabilité des jeunes dans le secteur agricole, où la CEEAC a un rôle primordial à jouer, avec l'appui de la FAO.

« Nous saluons l'implication

de la FAO dans le processus de formulation du PREJAC, et sollicitons davantage une implication plus élargie, dans tous les domaines touchant aux questions de développement du secteur agricole et de l'employabilité des jeunes, dans les chaînes de valeurs agrosylvopastorales et halieutiques en Afrique centrale », a déclaré Tabu Addallah Manirakiza.

Quant à Helder Muteia, il a relevé que « développer les compétences et l'entrepreneuriat des jeunes, à travers la création des chaînes de valeurs agricoles prioritaires, permettant la création de petites et moyennes entreprises agricoles, indispensables à la création d'emplois décents et durables, est un défi majeur

pour notre sous-région.» Ajoutant : « la FAO accorde un intérêt particulier aux chaînes de valeurs qui seront promues. Celles-ci devraient contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local et sous-régional, à travers une production efficiente permettant la réduction des importations. »

Pour rappel, l'agriculture occupe environ 56% de la population active des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), dont plus de la moitié est constituée de femmes. Ce secteur d'activité contribue, pour environ 20%, à la création de la richesse régionale. De plus, la sous-région est dotée d'énormes potentialités et atouts, allant de la diversité des écosystèmes à l'abondance des ressources naturelles, notamment la forêt, les terres et les ressources en eau.

Au regard de ses nombreuses potentialités, l'agriculture apparaît comme une opportunité pouvant relever le défi de création d'emploi pour les jeunes et les femmes d'une part, et contribuer à la réduction de la pauvreté ainsi qu'à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'autre part.

Partenariat entre le ministère du Commerce et des PME/PMI et Finam

Atelier de formation sur le financement des groupements associatifs

IMM
Libreville/Gabon

EN partenariat avec le ministère du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, des Petites et moyennes industries (PME/PMI), la Financière africaine de micro projet (Finam) a organisé récemment, dans un hôtel de Libreville, un atelier de formation consacré au financement des groupements associatifs. Une formation qui était réservée aux responsables d'associations. Ainsi, pour la tenue des affaires, les techniciens formateurs de Finam ont abordé avec les participants des thématiques simples, mais importantes. Entre autres, la promotion des produits destinés à la vente, le maintien et la sécurité du capital investi dans l'entreprise, la détermination et l'affectation du résultat, et bien d'autres.

L'intérêt pour les bénéficiaires, notamment les groupements associatifs, à mettre en œuvre cet apprentissage en vue de la réussite de leurs projets a été souligné. Afin d'en tirer tous les avantages possibles pour eux-mêmes, mais aussi et surtout pour leurs générations futures.



Photo : IMM

Le ministre du Commerce et des PME-PMI, David Mbadinda(c) a présidé l'ouverture de l'atelier de formation.

de revenus, nécessaires à leur existence et à l'épanouissement de leurs membres », a déclaré Léonard Garssé, directeur général de Finam. « Aussi, savons-nous compter sur le sérieux de tous les groupements en matière de gestion commerciale et financière de leurs affaires, en vue de respecter leurs engagements financiers vis-à-vis de notre établissement », a-t-il renchéri.

Le ministre du Commerce et des PME/PMI, David Mbadinda, en ouvrant officiellement les travaux, a salué la promptitude de Finam. Appréciant le fait qu'elle prenne et partage le pari du gouvernement gabonais de combattre la pauvreté, sous toutes ses formes, qu'elle s'associe à la stratégie innovante qui se fonde sur le principe cardinal selon lequel "il n'y a de richesse pé-

renne que d'hommes". Du reste, le membre du gouvernement a fait savoir qu'il tient à travailler en étroite collaboration avec le secteur privé, en particulier avec les établissements bancaires, en vue de créer une véritable plate-forme d'échanges indispensables. Cela, pour promouvoir la production et la commercialisation des produits locaux et l'accompagnement des acteurs de l'entrepreneuriat.

L'enjeu global de cet atelier de formation est d'améliorer le chiffre d'affaires et les revenus des associations. De rendre plausible la création de la richesse et des emplois. Pour, à moyen terme, que la pauvreté diminue et que les groupements associatifs sortent du cercle vicieux de la précarité, pour devenir autonomes.



Photo : IMM

Les membres des regroupements associatifs, principale cible de l'atelier.

www.ecig-gabon.com



ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 15 Février 2019
AU 30 Avril 2019

25%
de Remise pour
Autres quantités



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT


+


Offre valable sur la gamme VL & 4x4 des pneus du groupe **Continental**

Nos points de vente

- Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi
Tél : +241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45
- OKALA à coté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs
Tél : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00

Photos non contractuelles. Offre valable du 15 Février au 30 Avril 2019. Uniquement sur paiement comptant. Dans le limite des stocks disponibles.